

Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique Secteur animation et jeunesse (SAJ) Av. du Prieuré 1 - CP 63 - 1009 Pully

> Aux parents des élèves enclassés en 6P, 7P, 8P, 9S, 10S et 11S dans l'établissement scolaire PPB

Traité par : MA/DJAS

Réf.: Offre colonie Mosses automne 2024

Pully, le 25 juillet 2024

Colonie d'automne aux Mosses 2024

Madame, Monsieur, chers parents,

La Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (ci-après DJAS) organisera, durant la deuxième semaine des vacances d'automne, la colonie suivante :

Colonies au Home-Ecole des Mosses (Pour les enfants de la 6ème à la 11ème année scolaire 2024-2025)

Activités : Activités sportives et ludiques, balades en montagne, des bricolages et des jeux d'intérieur, etc...

Dates: du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024

Prix: CHF 350.00 pour 5 jours pour les habitants de Pully, Paudex et Belmont/Lausanne, CHF 600.00 pour 5 jours pour les habitants d'autres communes.

Prix et conditions

Les forfaits couvrent notamment les frais de pension, d'accompagnement, de nourriture, de boissons, de transports et d'activités.

Rabais de famille : 20 % dès le deuxième enfant et pour les suivants. Des aides individuelles communales sont en outre possibles pour des demandes justifiées (selon les revenus des parents). Les familles qui en font la demande sont priées de nous transmettre les 3 dernières fiches de salaire ainsi que la dernière décision de taxation complète d'impôts. Informations supplémentaires au 021 721 31 65.

La facturation des montants liés aux séjours s'effectuera après le séjour. Les familles dont l'enfant ne participerait qu'à une partie du séjour ou qui annuleraient leur inscription après le début du camp sans justification valable seront facturées pour l'entier du séjour sauf cas de force majeure. En cas de départ prématuré ou de renvoi du participant durant la colonie, les familles s'engagent en outre à payer les frais inhérents au retour ou à aller, elles-mêmes, chercher le participant.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que tout désistement survenant moins de quinze jours avant le départ de la colonie sera facturé aux parents à hauteur de 20% du prix total.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 4 septembre dès 12h00 jusqu'au mercredi 11 septembre 2024 à 17h00.

Elles seront traitées par ordre d'arrivée et par degrés de priorité qui sont les suivants :

- L'adéquation de l'inscription selon l'année scolaire en cours de l'enfant : c'est-à-dire uniquement les enfants fréquentant les classes de la 6ème à la 11ème année pour l'année scolaire 2024-2025. Les fratries devront également respecter ces dispositions.
- La capacité maximale de la colonie : 36 places sont ouvertes pour chaque colonie.

Dans le cas où la capacité maximale a été atteinte, les enfants seront également triés par ordre d'arrivée et placés en liste d'attente. La DJAS prendra contact avec les familles en cas de désistements d'enfants inscrits.

En cas de maladie, convalescence ou d'accident d'un enfant, les parents sont tenus de nous en informer au plus vite, ce qui permettra à la DJAS de se déterminer sur la possibilité d'accepter de telles inscriptions.

Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur notre site internet <u>www.pully.ch/colonies</u>. Seuls les parents ou représentants légaux peuvent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s).

Selon le nombre d'inscriptions, nous pourrions être contraints de supprimer le séjour. Les parents recevront une confirmation par courriel dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

A. Delaloye Chef de service M. Alexaline Responsable du secteur Animations et jeunesse